

LE MAGAZINE
D'INFORMATION
MUNICIPALE

SEPT. 2023

n°19

Mag' lissard

BULLETIN BIMESTRIEL



PAGE 3
Information mairie



PAGE 4
Conseil municipal



PAGE 12
Un peu d'histoire...



PAGE 17
Le coin des associations

www.malissard.fr

Renseignements utiles

Mairie

5, place de la mairie
26120 Malissard
Tél. : 04 75 85 22 00
Fax : 04 75 85 45 77
mail : contact.accueil@malissard.fr

Horaires de réception du public

Lundi et mercredi de 8h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00
Mardi et vendredi de 8h00 à 12h30
fermé le jeudi

Vous pourrez rencontrer vos élus à la mairie

Maire : Jean-Marc VALLA
sur rendez-vous.

Adjoint aux finances : Jean-Marc SOUCIET
sur rendez-vous.

Adjointe à l'éducation, à la jeunesse, et aux affaires sociales : Laure BLANDIN-JOUBERT
sur rendez-vous.

Adjoint à la communication : Laurent BARRAL
le mardi après-midi ou le vendredi après-midi
sur rendez-vous.

Adjointe à l'environnement et à la sécurité :
Évelyne CHALÉAT
le samedi matin sur rendez-vous.

Adjoint à l'urbanisme : Pascal ALBOUSSIÈRE
le jeudi matin sur rendez-vous.

Adjointe à l'animation, aux associations, à la culture et aux sports : Florence BRES-DUFOUR
le lundi matin sur rendez-vous.

Marché

Mercredi matin de 8h00 à 12h00
Place de l'église

Agence Postale Communale

04 75 85 87 74
Ouvverte du lundi au samedi de 9h30 à 12h30.

Pharmacie 04 75 85 26 54

Pharmacie de garde

Pour connaître la pharmacie de garde,
composer le 3915

Bibliothèque 04 75 85 47 69

Ouverture :
• lundi de 16h15 à 18h00
• mercredi de 9h30 à 12h00 et de 15h00 à 18h30
• samedi de 10h00 à 12h00

Relais d'Assistant(e)s Maternel(le)s de Malissard

Les Permanences Infos/ Conseils :

Accueil sur RDV auprès du RAM Valence-antenne Beaumont Malissard Montéleger, pour obtenir la liste des assistantes maternelles ou être accompagné dans les démarches liées au contrat :

Contact : Tél. 04 75 55 30 82

Mail : ram-valence@valenceromansagglo.fr
Permanence du lundi au vendredi de 13h30 à 17h00 et le mercredi toute la journée.

VALENCE ROMANS AGGLO

Standard - Tél. : 04 75 81 30 30

Déchets :

La gestion des déchets est gérée par Valence Romans Agglo.

Informations et renseignements à :
dechets@valenceromansagglo.fr

Le ramassage des ordures ménagères a lieu les

mercredis matins, y compris les jours fériés (sauf le 1^{er} mai).

La collecte des déchets dangereux se fait uniquement les troisièmes lundis du mois de 15h à 18h. Les déchets seront immédiatement emportés par le camion de collecte afin d'éviter le stockage sur site.

Déchèteries les plus proches :

Beaumont-Lès-Valence

Z.A. les Moriettes
Lundi de 9h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h00
Du mardi au vendredi de 14h00 à 17h00
Samedi 9h00 17h00 sans interruption

Montvendre

Quartier le Molle
Lundi, mercredi, vendredi de 10h00 à 12h00 et de 15h00 à 18h00
Mardi et jeudi de 15h00 à 18h00
Samedi de 9h00 à 17h00 sans interruption

Des bennes dédiées aux déchets d'ameublement sont disponibles dans les déchèteries de : Marches, Alixan, Etoile-sur-Rhône et Saint-Marcel-lès-Valence.

Assainissement et eaux pluviales

assainissement@valenceromansagglo.fr
Tél. : 04 75 75 41 33

Éclairage public

eclairage.public.sud@valenceromansagglo.fr
Tél. : 04 75 75 41 54

Valence Romans déplacements

secretariat@valenceromansdeplacements.fr
Site internet : www.valenceromansdeplacements.fr
Tél. : 04 75 60 26 70

Service patrimoine - pays d'art et d'histoire

villedartetdhistoire@valenceromansagglo.fr
Tél. : 04 75 79 20 86

Maison de l'habitat

44 rue Faventines - 26000 Valence
Tél. : 04 75 79 04 01

SIEPV (Syndicat Intercommunal des eaux de la Plaine de Valence)

Tél. : 04 75 58 83 91

Etat civil

Cartes nationales d'identité et passeports

Pour la création ou le renouvellement de votre carte nationale d'identité ou de votre passeport, il convient de faire votre demande sur le site Internet : <https://ants.gouv.fr/monespace/s-inscrire>.

Une fois votre dossier validé, il vous faudra prendre rendez-vous auprès de n'importe quelle mairie équipée d'un dispositif de recueil, quel que soit votre lieu de résidence. Les communes les plus proches sont : Chabeuil, Valence, Bourg-lès-Valence et Portes-lès-Valence.

Recensement citoyen :

Tout Français, lorsqu'il atteint ses 16 ans, doit se faire recenser auprès de la mairie de sa Commune. Il doit présenter une pièce d'identité

justifiant de sa nationalité française, d'un justificatif de domicile et du livret de famille à jour. À la suite du recensement, la mairie délivre une attestation nécessaire pour se présenter aux examens et concours publics, dont le permis de conduire.

Le recensement permet notamment l'inscription d'office du jeune sur les listes électorales à ses 18 ans. La Journée Défense et Citoyenneté est remplacée par un suivi sur Internet pendant la durée de la pandémie.

Maison Médicale Malissard

Médecins : 04 75 80 26 26

Dentistes : 04 75 85 26 49

Infirmières

M^{me} BEDROSSIAN :

1, allée des Écoliers 26120 Malissard
Tél. : 06 62 16 08 44

Cabinet infirmier des Véores :

5, rue de l'église 26120 Malissard
Tél. : 04 75 25 40 83
M^{me} Céline AUBERT (IDE/puéricultrice)
M^{me} Anne-Lise DELORBRE (IDE)
M^{me} Laetitia BROSILLE (IDE)
M^{me} Fabienne REYNAUD (IDE)
M^{me} Laure SOUCHON (IDE)
M^{me} Mao DUMAS (IDE)

Permanence au cabinet tous les mardis de 7h00 à 10h00 sans RDV (sur rendez-vous en période de Covid) hors vacances scolaires et jours fériés.

Cabinet infirmier :

4, avenue du Vercors 26120 Malissard
Tél. : 06 95 86 36 25
M. Raphaël HEGEDUESS (IDE)
M. Ghislain VENDEL (IDE)
Permanence au cabinet tous les vendredis sans RDV de 7h30 à 11h00 hors vacances scolaires et jours fériés.

Cabinet de Kinésithérapeutes :

2 bis, rue des 3 bûches
sur rendez-vous au 04.75.85.42.39

Ostéopathes :

M^{me} Aurélie VANTARD,
4 avenue du Vercors
sur rendez-vous au 06.58.93.79.23

M^{me} Marlène FIORE,
9, place de la mairie
sur rendez-vous au 06.70.19.37.80
ou sur internet à www.zenrdv.com

M. Mathieu DERMONT,
9, place de la mairie
sur rendez-vous au 06.70.15.99.49 ou sur rendez-vous à www.osteopathemalissard.com

Vétérinaire

M. Marco GUFFANTI - 61 place Émile Courthial
Tél. : 04.75.79.16.71
mail : ilguzza@gmail.com

Responsable publication : **Mairie de Malissard**

Directeur de publication : Jean-Marc VALLA

Rédaction : Laurent BARRAL, Sylviane DUPRET
et Fabienne ESPOSITO

Dépôt légal : **Septembre 2023**

Création graphique et

impression sur papier 100% recyclé

A.J.C. Impression - 26120 Chabeuil





Edito du Maire

Chères Malissardoises,
chers malissardois,

La période estivale touche à sa fin. Je vous souhaite une bonne reprise pour cette rentrée 2023.

Nous voici déjà à mi-chemin de cette mandature dont le démarrage fut atypique par bien des aspects. Le contexte sanitaire et géopolitique international, le défi climatique, le retour de l'inflation, la flambée des énergies et les tensions sociales que traversent notre pays, me renforcent à la fois dans mes valeurs et dans mes objectifs.

Plus que jamais, nous avons besoin de cohésion sociale et républicaine, d'universalisme, d'esprit civique et de respect de l'autorité sous toutes ses formes.

Jamais autant de maires n'ont démissionné de leurs fonctions que ces dernières années. Gérer une commune en faisant face aux injonctions contradictoires, à la complexification des procédures et la raréfaction des moyens, à l'individualisme virant parfois au manque de respect des biens et des personnes, exige de la résistance et un engagement de chaque instant, sans perdre sa boussole, pour mener à bien les projets nécessaires.

La commune de Malissard s'efforce d'aller de l'avant. Votre maire et votre équipe municipale, les agents communaux, sont au travail pour moderniser et rénover vos équipements, améliorer votre cadre de vie, faire progresser le vivre-ensemble.

Parmi les sujets qui mobilisent toute notre énergie, après l'ouverture du complexe pétanque /tennis, les travaux du groupe scolaire devraient commencer au début du printemps. Ce sera le chantier phare de notre mandat.

Le forum des associations qui vient d'avoir lieu a permis, je l'espère, à chacun d'entre vous de trouver une ou plusieurs activités, afin d'assouvir vos envies de sports, de loisirs... Je tiens à renouveler mes remerciements à tous les présidents et bénévoles engagés qui organisent et participent aux diverses animations communales.

J'en profite pour vous rappeler la fête de la Saint-Maurice qui aura lieu le weekend du 16, 17 et 18 septembre. Je vous souhaite un bel automne.

Malissardoisement vôtre !

Jean-Marc VALLA

À la suite des violences urbaines et aux agressions d'élus, un rassemblement civique et républicain a eu lieu le lundi 3 juillet à midi devant la mairie, comme dans beaucoup d'autres communes de France, à l'appel des maires de l'Association des Maires de France.

Quelques Malissardois, ainsi que le personnel communal se sont joints aux élus.

Merci à tous pour votre soutien !



Etat civil



Naissance

- Alba LADREYT
née le 24/06/2023
- Diane LINARÈS-LLORCA
née le 08/07/2023
- Juliann MASQUILIER
né le 20/07/2023



Mariage

- Eric PELURSON et Isabelle BLASSENAC
le 24/06/2023
- Stéphane BOSSU et Sandra JEAN
le 24/06/2023
- Régis CHARIER et Cindy FORTUNÉ
le 01/07/2023
- Maxim DELAVOET et Zeyneb MADI
le 01/07/2023
- Laurent CABANES et Lisa TANCHON
le 07/07/2023
- Thomas NOIRET et Lucie MORIN
le 08/07/2023
- Jonathan PONSARD et Claire ODEAU
le 18/08/2023



Décès

- Roland GRIMAUD le 05/06/2023
- Jean NICOLET le 14/06/2023
- Pierre BEAUJEAN le 29/06/2023
- Jean-Claude GENEVÈS le 17/07/2023
- Léon ANTHEUNUS le 25/07/2023
- Roger LARUE le 03/08/2023
- Etienne GARAYT le 14/08/2023

Conseil municipal du 5 juin 2023

L'an deux mille vingt-trois, le lundi 05 juin à 19 h, le Conseil Municipal de la Commune de Malissard, dûment convoqué, s'est réuni, à la Mairie, sous la présidence de Jean-Marc VALLA, Maire.

Présent.e.s: JM VALLA, JM SOUCIET, L. BLANDIN JOUBERT, L. BARRAL, E. CHALÉAT, P. ALBOUSSIÈRE, F. BRES-DUFOUR, C. COUR, S. DUPRET, Y. ESCOFFIER, F. GAILLARD, L. JOUD, G. JOURDAN, S. MAITRE, M. MEITER,

N. FERREIRA. F. ESPOSITO.

Absentes ayant données procuration: 1. BLASSENAC à P. ALBOUSSIÈRE, C. FERREIRA VALLA à N. FERRE/RA.

Absent excusé : W. GILHARD

Absent.e.s : L. DUSSERT, L. ROUVEVROL et E. BARSCZUS.

Fabienne ESPOSITO est nommée en tant que secrétaire de séance.

Conformément à l'Ordonnance n° 2021-1310 du 7 octobre 2021 et au Décret n°2021-1331 du 7 octobre 2021 portant réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales, ainsi qu'à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales

N°	N° Délibération	Objet	Vote
		Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 3 mai 2023	PRISE ACTE DE L'INFORMATION
1	38.2023	Répartition des amendes de Police Demande de subvention	ADOpte A L'UNANIMITÉ
2	39.2023	Antenne relais sise « les Petites Blaches » ZA du Guimand - Avenant n° 2 au bail de location avec la société TOTEM	ADOpte A L'UNANIMITÉ
3	40.2023	Avenant n° 1 à la convention de prise en charge financière de l'éclairage extérieur des voies privées entre la Commune de MALISSARD et VALENCE ROMANS AGGLO	ADOpte A L'UNANIMITÉ
4	41.2023	Dénomination des voies	ADOpte A L'UNANIMITÉ

Les compte-rendus des conseils municipaux sont trop volumineux pour paraître sur notre bulletin. Nous vous présentons donc le tableau des délibérations examinées. Nous invitons ceux et celles qui souhaitent voir leur contenus, à se rendre sur le site internet de la commune (www.malissard.fr) dans la rubrique publications.



Les détenteurs des dispositifs d'alerte

doivent s'assurer du bon fonctionnement de leurs matériels pour les sirènes relevant de l'État, des communes et des établissements industriels autres que les aménagements hydrauliques, les essais ont lieu le premier mercredi de chaque mois à midi.

Le mercredi 1^{er} novembre 2023 est un jour férié, ce qui conduit à une absence des dispositifs normaux en terme d'effectif pour réaliser l'essai mensuel.

Pour prendre en compte cette situation, l'essai mensuel est, par conséquent, reporté au mercredi 8 novembre 2023.

Les commissions



Commission Animation Associations Sports et Culture

Nous espérons que vous avez passé un bel été et que vous êtes prêts pour commencer l'année scolaire et associative 2023-2024

Nous avons apprécié l'ambiance du repas républicain du 13 Juillet qui nous a permis de passer une belle soirée en musique suivi d'un très beau feu d'artifice. Nous remercions tous les bénévoles qui ont participé à cette manifestation ainsi que tous les participants : Christophe et son équipe du bar du centre, le traiteur M. Raillon, Damien Trapier le pizzaiolo, Hervé Brousset avec ses glaces, Mme Winaud-Tumbach et ses Churros ainsi que le groupe « The Comment » qui a eu un réel succès.

Nous remercions également les membres de l'équipe municipale et les services techniques qui nous aident pour la préparation des événements : installation et désinstallation du matériel.



Nos prochaines manifestations seront :

La Fête de la St-Maurice

Vendredi 15 septembre : cinéma en plein air avec la projection du film « Belle et Sébastien 3 », place Colette Bès à 20h30. Tarif 2 € par personne.

Samedi 16 septembre : le traditionnel courseton pour petits et grands, rendez-vous à 9h30 devant l'église pour le top départ.

Dimanche 17 septembre : brocante et marché artisanal (les fiches d'inscription sont disponibles en mairie, sur Facebook et sur le site de la commune).

Lundi 18 septembre : Concours de boules Lyonnaises et défarde organisés par l'Amicale Boules au Boulodrome

Fête foraine durant tout le weekend.

Chemin des artistes : samedi 7 et dimanche 8 octobre à la salle des fêtes de Malissard.

Marche des courges et fête d'Halloween : rendez-vous à la salle des fêtes le samedi 21 octobre.

Bonne Rentrée à tous !



Centre Communal d'Action Sociale

Semaine Bleue 2023

La semaine bleue c'est quoi ?

Cet événement, organisé en octobre chaque année en France, permet de valoriser la place des personnes âgées au sein de la société. La Semaine bleue sert à informer et à faire prendre conscience au grand public que les seniors ont aussi leur rôle à jouer. A travers divers animations et ateliers organisés dans plusieurs villes, elle crée du lien social entre les générations.

Dans le cadre de la semaine bleue 2023, le Centre Communal d'Action Sociale de Malissard a souhaité projeter le film « Un jour, tu vieilliras... ».

Ce film fiction d'1h30, réalisé par Edouard Carrion a pour but de mettre en lumière auprès d'un large public, la prévention de l'isolement des personnes âgées. Le réalisateur et le service des aînés d'Orléans ont œuvré ensemble pendant plusieurs mois pour rencontrer des acteurs sociaux, des personnes âgées en situation ou non d'isolement. Ces rencontres ont permis l'écriture d'une histoire, qui pourrait être celle de nos proches, celle de nos parents, et la nôtre si nous n'y prêtons pas attention.

Ce film s'adresse aux jeunes comme au moins jeunes.

La séance aura lieu le samedi 7 octobre à 15h. Elle sera suivie d'une conférence. Entrée gratuite.

Si vous êtes intéressés, merci de vous inscrire auprès du CCAS de Malissard à l'adresse suivante : ccas@malissard.fr ou auprès du secrétariat de mairie au 04 75 85 22 00.

Attention les places sont limitées.

Activités intergénérationnelles

Le Centre Communal d'Action Sociale de Malissard souhaite créer du lien entre les générations.

Après contact avec le club des aînés de notre village, nous envisageons de réaliser une petite pièce de théâtre pour faire revivre Marius et Fanny de Marcel Pagnol.

Aussi, nous recherchons, des acteurs, des costumiers, des décorateurs ou des metteurs en scène, de tout sexe et de tout âge pour participer à cette aventure.

Si le cœur vous en dit, n'hésitez pas à contacter le CCAS de Malissard à l'adresse suivante : ccas@malissard.fr.

Comme chaque fin d'année scolaire la municipalité de Malissard a remis une calculatrice à tous les élèves de CM2 de l'école Louis Pergaud.

Monsieur le Maire, Jean-Marc Valla et Laure Blandin Joubert, adjointe au maire, chargée de l'éducation et la jeunesse, ont procédé à la distribution en souhaitant travail et réussite aux futurs élèves de 6^{ème}.



CME : le banc de l'amitié

Le banc de l'amitié a été inauguré le 1er juillet 2023. Il a été proposé, voté, installé et peint par le Conseil Municipal Enfants de l'année scolaire 2021/2022.

Pour des raisons de calendrier ce n'est qu'en décembre 2022 que les anciens élus et suppléants se sont retrouvés pour y apposer leurs mains.

Ce banc, installé dans la cour de l'école élémentaire Louis Pergaud, est le symbole de l'amitié, la fraternité et l'entraide. Quand un enfant se sent seul et triste il va s'asseoir sur le banc de l'amitié. C'est pour lui un message envoyé aux copains qui peuvent alors venir lui parler, le reconforter ou l'inviter à jouer. C'est un bel exemple de bienveillance et de respect.

Pour son inauguration ce sont les élus et suppléants de conseil municipal enfants 2022/2023 qui ont organisé et servi boissons, gâteaux et bonbons à tous les participants et les parents présents. Merci à eux pour cet esprit collaboratif.



Ecole Maternelle

Directrice : M^{me} Rorato
Tél : 04 75 85 20 41
Mail : ce.0260861v@ac-grenoble.fr

Périscolaire

Garderie du matin, cantine,
garderie du soir
Directeur : M. Delaire
Tél : 06.69.18.62.41
Mail : periscolaire@malissard.fr



Ecole Élémentaire

Directeur : M. Pierre
Tél : 04 75 85 24 59
Mail : ce.0260721t@ac-grenoble.fr

Extrascolaire

Mercredis et vacances scolaires
Directeurs :
M. Friboulet et M. Meynadier
Tél : 06.30.39.67.58
Mail : contact.clsh@malissard.fr



Lutte contre l'ambrosie

Comme chaque année, les référents ambrosie ont sillonné notre commune en juillet et en août pour recenser les zones infestées d'ambrosie. De nombreuses parcelles sont malheureusement envahies et il incombe aux

propriétaires, avertis par courrier, de les éradiquer ou de les faire éradiquer.

Mais moi, que puis-je faire si je reconnais une plante d'ambrosie ?

Sur ma propriété : je l'arrache !

Hors de ma propriété, sur un terrain public, s'il y a seulement quelques plants : je l'arrache !

Hors de ma propriété, s'il y a en a beaucoup : je signale la zone infestée par un des moyens suivants :

L'onglet « Signalement ambrosie » de la plateforme www.signalement-ambrosie.fr

L'application mobile « Signalement ambrosie »

Mail à l'adresse contact@signalement-ambrosie.fr

Téléphone au 0 972 376 888

Ce signalement est transmis à la mairie qui doit mettre en place les actions nécessaires à l'élimination des plants.

Seul, l'arrachage de cette plante permet de la supprimer efficacement.

La propreté des points d'apport volontaire nous concerne tous !

Depuis fin juillet, les points d'apport volontaires sont fonctionnels et nous permettent de mieux trier nos déchets. En effet à chaque point, des conteneurs aériens ou semi-enterrés, selon leur localisation, accueillent nos ordures ménagères, et nos déchets recyclables comme le verre et les contenants métalliques, en plastique et en papier de petit calibre. Pour les gros calibres, une visite à la déchetterie s'impose comme auparavant (Montvendre et Beaumont-lès-Valence*).

Certains sites sont très fréquentés et des conteneurs peuvent être pleins avant leur collecte habituelle. Si cette situation vous arrive, il est important

de contacter la Direction des déchets de Valence Romans Agglo au 04 74 81 30 30 (inscrit sur chaque conteneur semi-enterré), du lundi au vendredi de 9h30-12h et de 14h à 17h

d'en indiquer le lieu et le type de conteneur (ordures ménagères, papiers/plastiques ou verre)

puis de vous diriger vers un autre point d'apport volontaire si besoin

L'agglo s'engage à ce que la collecte de dépannage soit effectuée au plus tard le lendemain.

*Horaires d'ouverture des déchetteries :

Beaumont-Les Valence : le lundi de 9h30 à 12h et de 14h à 17h

Le mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 10h à 12h et le samedi de 9h à 17h

Montvendre tous les après-midis de 15h à 18h, les lundi, mercredi et vendredi de 10h à 12h et le samedi de 9h à 17h

Analyse financière de la commune

Nous voici à mi-mandat et votre équipe municipale se donne sans compter pour tenir ses engagements de campagne et amener notre village au niveau d'équipement qu'il mérite.

Nous avons tous des exigences et sommes persuadés que ces dernières sont prioritaires et bien plus importantes que celles de notre voisin. Les jeunes veulent des installations pour se distraire, les parents souhaitent un cadre de vie agréable avec des infrastructures d'accueil scolaires et périscolaires de qualité, et nos anciens aspirent à la tranquillité et à trouver une offre de services de proximité. Par ailleurs, le personnel communal lui aussi se doit d'être doté des outils de travail et de communication à jour performants pour donner le maximum d'efficacité dans la dynamique insufflée par les élus.

C'est dans ce postulat que nous allons faire un tour d'horizon des principaux chapitres de l'équilibre budgétaire de la commune en insistant sur les points qui méritent attention.

Recettes de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement globales de l'ensemble des collectivités locales sont en hausse au 30/06/2023 sur un an de + 4.4%, notamment liées à la hausse des recettes fiscales. Pour mémoire, sachez qu'il n'existe principalement que 4 ressources constitutives de nos recettes qui sont :

- Les fonds propres : autrement dit, l'accumulation de réserves constituées sur les années écoulées.
- Les dotations de l'Etat : elles permettent à la commune d'assurer les missions qui lui ont été confiées
- La fiscalité : Le seul levier à la portée de la commune, c'est-à-dire la taxe foncière.
- L'emprunt : A calibrer en fonction des possibilités de remboursement de la commune

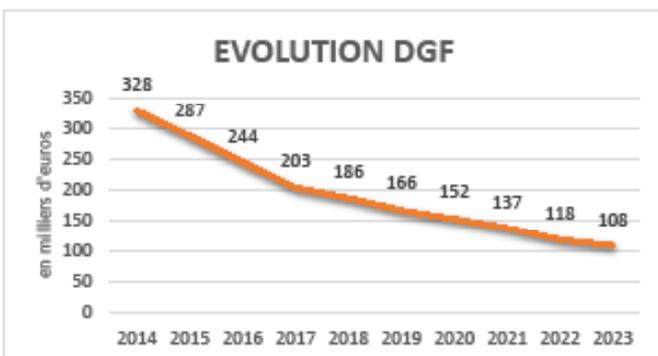
Pour Malissard, les deux principales recettes se déclinent comme suit

Recettes MALISSARD (1)

Années	2019	2020	2021	2022	2023
TOTAL en milliers d'euros	1834	1868	1939	2057	2394
Dont					
Impôts et taxes	75%	77%	79%	81%	77%
Dotations et Participations	14%	15%	13%	11%	10%

(1) recettes budgétaires courantes hors opération trésorerie Ouest et hors cession terrain trésorerie Est.

A retenir : la baisse régulière des dotations de l'Etat (principalement la DGF) se doit d'être compensée par une augmentation des impôts et taxes (principalement la taxe foncière) pour garder une marge de manœuvre correcte. Les produits de service en 2023 augmentent plus que les autres années par l'intégration des recettes de l'APAP. (Dissolution de l'association périscolaire au 01/01/23 et reprise par la mairie de leurs recettes et dépenses dans son budget). En conséquence la part relative en % des impôts et taxes baissent. La DGF (dotation générale de fonctionnement) qui provient de l'Etat baisse fortement et prive de + en + la commune d'une ressource stable.



Dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement globales de l'ensemble des collectivités locales augmentent au 30/06/2023 de + 5.4% notamment sous l'impulsion des frais de personnel (+5%) et des achats et charges externes (+4.7%)

Elles peuvent être regroupées en 4 catégories principales :

- Les charges à caractère général (achats de petit matériel, entretiens et réparations, fluides, assurances ...)
- Les charges de personnel (salaires et charges sociales)
- Les charges de gestion courante (subventions et participations, indemnités des élus ...)
- Les charges financières (intérêts des emprunts)

Pour Malissard, elles se répartissent comme suit :

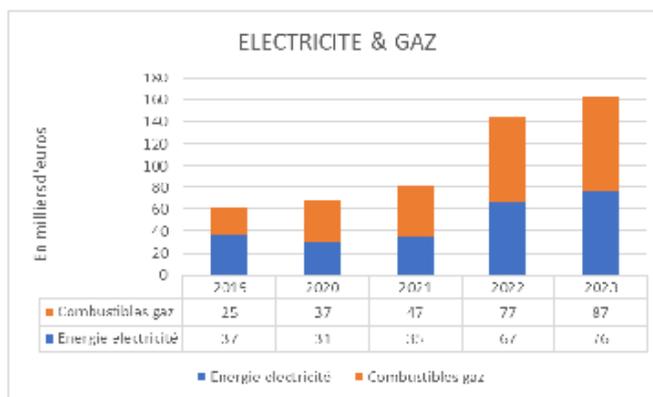
Dépenses MALISSARD

Années	2019	2020	2021	2022	2023
TOTAL en milliers d'euros	1436	1447	1499	1803	2047
Dont					
Charges à caractères générales	478	483	486	610	708
Charges de personnel	751	763	780	954	1138
Charges de gestion courante	205	200	233	237	189

A retenir :

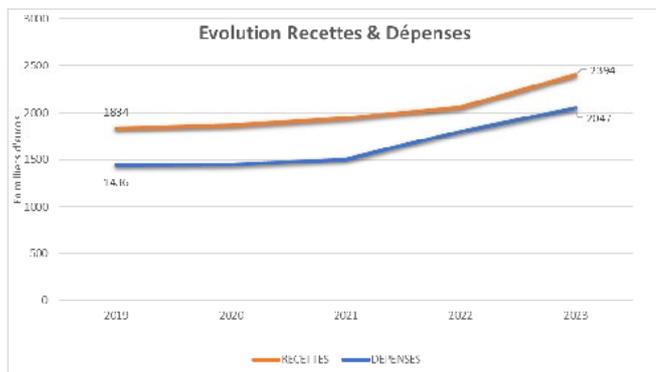
- Augmentation significative des charges de personnel par l'embauche d'un agent en 2022 pour gérer les commandes publiques et assister la nouvelle direction générale des services (DGS) à la suite du départ en retraite de l'ancienne DGS. De plus, suite à l'intégration dans le périmètre de la mairie de l'ex APAP (association qui gérait le périscolaire), les salariés de cette association font maintenant partie du personnel communal et gonflent la masse salariale en 2023 de 190 K€.
- Augmentation importante des coûts liés aux énergies malgré les amortisseurs mis en place (voir focus ci-dessous) et globalement aux autres charges contraintes en liaison avec une inflation des prix importante des matières et des services.
- Baisse des charges de gestion courante entre 2022 et 2023 principalement par la suppression de la subvention annuelle dont était dotée l'APAP.

Focus sur les énergies :



Rapprochement entre les dépenses et les recettes

Le graphique ci-dessous nous montre que les charges ont augmenté plus vite que les recettes. En conséquence, l'excédent a tendance à se réduire. Avec cet excédent, nous devons tout d'abord payer les intérêts sur les emprunts contractés puis le reste est affecté en priorité à l'investissement et au remboursement du capital des emprunts.



L'épargne brute (ou capacité d'autofinancement) est la différence entre les recettes et les charges de fonctionnement. Elle permet d'identifier la part des ressources disponibles pour investir.

En premier lieu il faut d'abord rembourser la dette en capital. Le reste (épargne nette) représente la vraie ressource qui peut être affectée à l'investissement.

Années	2019	2020	2021	2022	2023
Recettes - Dépenses courantes	398	422	440	254	347
opérations diverses + et -	9	49	39	33	29
Epargne de gestion	407	471	479	287	376
Intérêts de la dette	-33	-26	-9	-8	-45
Epargne brute (CAF)	374	445	470	279	331
Remboursement capital	-170	-175	-113	-161	-131
Epargne nette	204	270	357	118	200

Après une dégradation significative de l'épargne nette en 2022, elle revient à un niveau faible mais comparable à 2019.

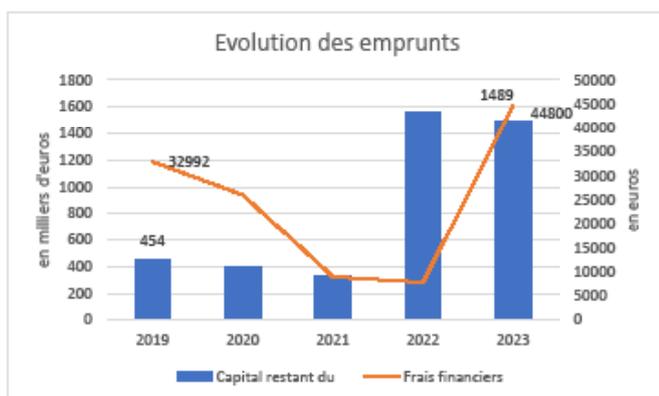
A retenir :

L'augmentation de la fiscalité a permis de couvrir les nouvelles charges (impact charges de personnel, coûts supplémentaires liées à l'inflation, annuité de la dette contractée en 2022)

Endettement

Dans un contexte de taux d'intérêts bas, un premier emprunt de 1.400.000 euros a été réalisé au dernier trimestre 2022 pour financer partiellement les différents programmes d'investissement largement commentés dans nos différents Mag'LISSARD bimensuels. Il est nécessaire et abonde ainsi les autres sources de financement de nos investissements qui pour mémoire sont les suivantes :

L'épargne nette dégagée chaque année, les subventions, les réserves financières et les cessions d'actifs comme récemment le terrain dédié à la construction du lotissement de la trésorerie Est.



Fiscalité locale

Les propriétaires doivent s'attendre pour 2023 à l'augmentation de la taxe foncière pour deux raisons.

D'une part les valeurs locatives qui servent de base de calcul de cet impôt sont indexées sur l'inflation et les bases d'imposition ont été réévaluées d'environ 7% par l'Etat, d'autre part nous accusions un retard significatif dans la mobilisation du potentiel fiscal de la commune, donc des ressources en moins pour investir dans le village.

Nous restons toujours en dessous de la moyenne des taux pratiqués dans notre strate mais dégageons ainsi des ressources complémentaires nous permettant de continuer à offrir le meilleur service pour les Malissardois.

- Taux foncier bâti Malissard (Taxe foncière) : 29.12%
- Taux moyen de la strate départementale (communes de 1500 à 3500 habitants) : 30.60 % (source valorisation financière et fiscale 2022 DGFIP)

Ci-dessous quelques taux du foncier bâti de communes avoisinantes.

Taux Foncier Bâti	2020	2021	2022	2023
Montézier	24,50	24,50	26,23	26,23
Montézières	27,14	27,14	27,14	29,14
MALISSARD	25,37	25,87	27,62	29,12
Montevendre	28,90	28,90	28,90	28,90
Bézumont	29,80	29,01	31,80	32,91
Montmeyran	30,56	30,56	31,56	31,56
Chabeuil	32,86	32,06	32,86	32,86
Portes LV	32,27	32,27	32,27	33,27
Bourg LV	34,21	34,21	34,21	34,21
Bézunothen	34,95	34,95	34,95	34,95
Valence	40,68	40,68	40,68	40,68

Dans un contexte général difficile et malgré les crises successives que nous subissons, les prévisions de la Banque de France pour la rentrée sont tournées vers un horizon qui s'éclaircit, avec une inflation moins forte et une croissance du PIB (produit intérieur brut) qui tend vers les +1%. Souhaitons que cette dynamique timide profite à notre commune dans une période où les choix et financement des nos investissements mobilisent toute notre énergie.

Les articles du prochain bulletin municipal devront être envoyés avant le 10 octobre 2023. Rendez-vous dans vos boîtes aux lettres début septembre.



Quoi de neuf côté Urbanisme ?

En avril 2023, le parvis de la mairie s'est paré de végétation dans des pots colorés afin de donner un peu de fraîcheur et de relief à cet endroit central de notre village.



Le complexe tennis/pétanque a été inauguré après 2 ans d'investigation et de construction en présence de notre maire Jean Marc VALLA, de Marie Pierre MOUTON (Présidente du conseil départemental de la Drôme), d'Alban PANO (conseiller départemental) et du conseil municipal enfants.



La 1^{ère} rue piétonne de Malissard « rue de la liberté » a été inaugurée le 20 juin 2023.



Mise en place de circulation alternée pour plus de sécurité route de la trésorerie en direction de la route de Chabeuil ouvert en juin 2023.

Tous ces aménagements sont le fruit de beaucoup de travail et d'investissement pour le confort, l'agrément et la sécurité des Malissardois.

Printemps 2024, vont commencer les travaux du groupe scolaire en construisant l'aile de l'école maternelle au nord de l'école, mais nous vous tiendrons au courant de l'avancement de ces travaux.



Besoins de soins rapidement ? Les urgences, c'est pas une évidence !

Mes réflexes avant de me déplacer

- Appeler mon médecin
- Trouver les lieux de consultation sans rendez-vous
- Appeler le 15

Courrier - CS 53383 - 69438 Lyon cedex 03
04 72 34 74 00 - www.auvergne-rhone-alpes.smrta.gouv.fr
Twitter - @ars_auv_rha

1



Suis-je concerné par des restrictions de l'usage de l'eau ?

Puis-arroser mon jardin potager ?
Puis-je laver ma voiture ?
Et d'autres questions

Un site WEB pour répondre

VigiEau.gouv.fr

Nouvel élan pour Malissard

Bilan de la troisième année de mandature

3 ans déjà que notre municipalité est en place, 3 ans que vous nous avez fait confiance, 3 ans que les projets prévus dans notre programme avancent.

1 - La communication

Nous ne reviendrons pas sur le site internet et la page Facebook largement utilisés, ni sur le bulletin municipal que vous recevez tous les 2 mois, toujours distribué par les élus. Seule modification : depuis le 1er janvier 2023 le Mag'LISSARD est édité sur du papier recyclé. Vous pouvez retrouver tous les bulletins depuis leur création en format dématérialisé sur le site internet de la commune : www.malissard.fr

La newsletter, pour laquelle certains d'entre vous étaient abonnés, a fait l'objet d'une « mise en sommeil » mais nous réfléchissons à une prochaine rediffusion.

Les permanences de Monsieur le Maire et ses adjoints n'ont pas changé, vous pouvez retrouver leurs disponibilités sur le site internet ou sur le Mag'LISSARD.

La salle des fêtes étant à nouveau disponible nous avons pu organiser l'accueil des nouveaux arrivants sur notre village, le 21 octobre 2022 et la cérémonie des vœux le 20 janvier 2023.

Vous avez été conviés à 2 réunions publiques : le 15 novembre 2022 sur le thème « bilan et perspectives » et le 14 mars 2023 sur « les points d'apport volontaires » en partenariat avec Valence Romans Agglo.

La commission communication a organisé avec succès un concours de photos pour illustrer la page principale de l'agenda. Cette opération sera certainement renouvelée pour la prochaine édition.

2 - Les services de proximité

Rien n'a changé en ce qui concerne la mutuelle communale pour laquelle des permanences ont lieu régulièrement.

Votre agence postale est ouverte tous les jours, du lundi au samedi, de 9h30 à 12h30.

Le CCAS continue ses missions pour lesquelles il a été créé. Ainsi, lors de la semaine bleue, des ateliers autour de la nutrition ainsi qu'une marche intergénérationnelle ont été organisés. La bourse aux jouets et décors de Noël du 13 novembre 2022 ainsi que la bourse à la puériculture du 26 février 2023 ont rencontré un vif succès. Le CCAS est aussi présent pour l'aide aux démarches administratives, les aides financières et l'aide au logement.

Pour créer du lien entre les générations des ateliers « couture » ont eu lieu en juillet et août 2022. Malheureusement ils n'ont pas pu être reconduits

cette année faute de participants. Mais d'autres projets sont en cours.

Nous déplorons la fermeture du local solidaire le 31 août 2023 en raison de l'absence des normes en vigueur dans notre pays (voir l'article qui lui a été consacré sur le bulletin municipal de juillet 2023), et malgré les nombreux appels lancés pour trouver un local disponible sur le village.

3 - l'urbanisme

Nos projets de campagne avancent. Le complexe Tennis/Pétanque est terminé et l'inauguration a eu lieu le lundi 19 juin dernier.

Le projet du groupe scolaire rencontre quelques retards en raison des contraintes économiques actuelles et des choix devront rapidement être faits. Néanmoins le projet avance et le permis de construire a été déposé le mois dernier. Les travaux devraient débuter printemps 2024.

Les travaux du nouveau lotissement « les terres du levant », route de la trésorerie, ont commencé. Pour rappel c'est la société DAI qui est chargée de la construction et de la commercialisation.

La rue de la Liberté rénovée a eu, elle aussi son inauguration, le 20 juin 2023.

Le terrain communal situé derrière les courts de tennis a été aménagé en aire de jeux et sera arboré à l'automne par les enfants du CME. Cet espace est à la disposition des associations du village, des écoles et du centre de loisirs.

La construction de la nouvelle pharmacie, place de l'ancienne poste a été abandonnée en raison du coût de l'opération trop important. Nous nous tournerons vers d'autres projets à réaliser sur cet emplacement.

Dernièrement le parvis de la mairie a été végétalisé et s'est paré de jolis pots colorés

4 - Le pôle enfance

Le conseil municipal enfant, promesse de campagne, poursuit son chemin. La 2ème édition a été élue le 14 novembre 2022. Vous avez pu lire le bilan de ses 2 années dans l'article qui lui a été consacré sur le dernier bulletin.

Depuis le 1er janvier 2023, et suite à la dissolution de l'APAP (Association Parentale pour les Activités Périscolaires), le périscolaire a été municipalisé. Rien n'a changé pour les parents, même équipe d'animateurs et mêmes valeurs. Cette nouvelle organisation permettra la mise en place de projets éducatifs communs avec le centre de loisirs ainsi qu'une gestion simplifiée.

Concernant le projet « vivre ensemble avec

les écoles», des séances de sophrologie pour l'élémentaire et des ateliers potagers pour la maternelle ont été organisés.

Le 23 juin 2023, comme chaque année, des calculettes ont été offertes par la municipalité aux élèves de CM2 entrant au collège.

5 - Qualité de vie et Environnement

Depuis le 1er septembre 2022 l'extinction de l'éclairage public est effectif de 23h à 5h.

Pour la 2ème année la collecte gratuite des sapins de Noël a eu lieu le 08 janvier 2023.

Depuis le 1er janvier 2023, et suite à la décision de l'agglomération qui gère nos déchets, les ordures ménagères étaient collectées 1 fois par semaine. Le 1er juillet marque la fin de cette collecte en «porte à porte» et le développement de l'apport volontaire. Les conteneurs semi enterrés sont à disposition dans différents points du village (cf. implantation de ces points dans le numéro 17 du Mag'lissard).

La 2ème édition de l'opération «la nature propre» s'est déroulée le 18 mars 2023. Elle était proposée par la fédération des chasseurs de la Drôme en collaboration avec les élus et le conseil municipal enfant. 1 tonne 2 de déchets ont été ramassés.

6 - Sécurité et Sûreté

Pour plus de sécurité route de la trésorerie, et après une période de test, un sens de circulation alterné a été mis en place de façon définitive.

Pour informer et alerter les Malissardois une nouvelle application a été mise en place. CITYC ALERTE vous permet d'être alerté en cas de risque majeur mais aussi pour avoir certaines actualités par appel sur téléphone fixe ou portable, SMS, ou mail. Elle permet aussi de faire remonter des informations. Pour les modalités d'inscription à cette application merci de vous reporter au numéro 18 du Mag'lissard. Le Plan Communal de Sécurité est en attente d'une délibération du conseil municipal avant la diffusion du DICRIM (document d'information communal sur les risques majeurs)

Le parc de vidéo surveillance a été agrandi par l'installation de caméras supplémentaires. Ce dispositif mis en place avec la collaboration de notre police municipale et la gendarmerie de Chabeuil a permis de réduire considérablement les actes de malveillance

7 - Finances

En cette période économique compliquée l'équilibre financier de notre commune et la transparence budgétaire sont plus que jamais nos priorités.

Ainsi vous trouverez dans ce bulletin un article dédié à l'analyse financière de notre commune. Les recettes et les dépenses de fonctionnement, le rapprochement entre les dépenses et les recettes, l'endettement et la fiscalité locale vous sont expliqués de manière claire et précise par Jean-Marc Souciet, notre 1er adjoint chargé des affaires financières en collaboration avec les membres de sa commission.

8 - Animations

Avant le traditionnel repas républicain, le feu d'artifice et le bal du 13 juillet 2023 toutes les animations prévues pour l'année ont pu avoir lieu : fête de la St Maurice, marche des courges, secret et marché de Noël, carnaval, chasse aux œufs de Pâques et fête de la musique.

En collaboration avec l'association Maliss'en fête, et grâce au travail de ses bénévoles, ces manifestations ont pu se dérouler dans d'excellentes conditions.

Comme chaque année, début septembre, le forum des associations vous permet d'adhérer aux différentes activités de notre village.

La commission animations gère aussi le développement du marché hebdomadaire. Pour une meilleure organisation une commission marché et validation des droits de place a été mise en place. Dernièrement des boîtes aux lettres dédiées aux associations ont été installées à proximité de la bibliothèque.

Cette année notre commune s'est inscrite à l'évènement «Chemin des artistes» qui se déroulera les 7 et 8 octobre 2023.

La commission animations vous réserve d'autres surprises pour l'année à venir, surveillez les canaux d'information habituels (site internet, panneau lumineux, Facebook, flyers dans les commerces, affiches aux entrées du village, Radio France Bleue...).



Souvenir de M. Louis TERRAS



PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.

Nom: Terras
Prénoms: Louis
Grade: Caporal
Corps: 299e R. Infanterie
N°: 8777 au Corps. — Cl. 1910.
Matricule: 27 au Recrutement. — 170mans.
Mort pour la France le: 24 Octobre 1916.
au Chênois devant Verdun.
Genre de mort: Qui à l'ennemi.

Né le: 30 Juin 1890.
à Malissard Département: (Ardennes)
Arr. municipal (Paris et Lyon):
à tel tel rue et N°.

Jugement rendu le: 5 Septembre 1911
par le Tribunal de: Valence
acte en jugement transcrit le: 10 novembre 1911
à Malissard
N° du registre d'état civil: Drôme
1124/111

Cette partie est à remplir par le corps.
N° de la défense: Attribué aux hommes
pour le 2e régiment pendant l'effort et 125 soldats de...

M. Louis TERRAS est un des 25 morts pour la France de la guerre 1914-1918 figurants sur le monument aux morts de Malissard.

Il est né à Malissard le 30-06-1890, fils de Laurent Antoine TERRAS et de Marie Louise Emilie ROCHE.

Il est appelé sous les drapeaux le 09-10-1911 au 17^{ème} régiment d'infanterie basé à Mont-Dauphin dans les Hautes-

Alpes où il est nommé caporal le 13-11-1912. Il est libéré de l'armée active le 08-11-1913.

Il sera ensuite cultivateur chez ses parents à Malissard.

A la mobilisation générale du 1er août 1914 il est rappelé au 17^{ème} régiment d'infanterie, puis il passe au 99e RI le 14-10-1914 et enfin au 299e RI, régiment constitué de bataillons de réserve du 99e RI.

Il participe à la bataille dite de Lorraine en 1914. En 1916 le régiment est affecté à la défense de Verdun : c'est lors de l'attaque pour reprendre les forts de Vaux et Douaumont que Louis TERRAS est tué le 24-10-1916 dans le secteur du Chênois devant Verdun, commune de Damloup.

Il est inhumé à la nécropole nationale de Fleury-devant-Douaumont, en face du gigantesque ossuaire de Douaumont contenant les restes de 130000 soldats inconnus de toutes nationalités.

La tombe de Louis TERRAS porte le numéro 4863. Il y a 16142 soldats répertoriés dans cette nécropole.

Son père Laurent Antoine TERRAS est né en 1847 à Montvendre, il a épousé en 1887 à Malissard Marie Louise Emilie ROCHE, née à Malissard le 22-01-1863, décédée à Malissard le 15-03-1902,

filie de Jean Baptiste ROCHE (du Béal), maire de la commune, tué par un coup de pied de cheval le 01-07-1872. Son cousin Jean Baptiste ROCHE (l'aubergiste) lui succède pour administrer la mairie. C'est Laurent Antoine TERRAS, membre du conseil municipal qui cède à la commune un bout de terrain jouxtant sa maison pour construire en 1902 le lavoir communal.

Louis TERRAS est le cousin germain d'Emile ROCHE, père du curé Jean ROCHE. Emile ROCHE à également participé à la guerre, il a eu plus de chance que son cousin, il en est ressorti indemne et a eu sa carte de combattant.

Laurent Antoine TERRAS et Marie Louise Emilie ROCHE ont eu 2 autres enfants :

- Marius Laurent TERRAS, né en 1887, handicapé mental, il décède en 1912

- Jules Antoine TERRAS, né en 1893. Il participe à la guerre 1914-1918, mobilisé en décembre 1914 dans l'infanterie. Il a les pieds gelés le 27-12-1915 à Ménil les Hurlus (Marne) ce qui lui valut 3mois d'hospitalisation à l'hôpital de Luchon où il est démobilisé le 20-08-1919, et revient habiter Malissard.

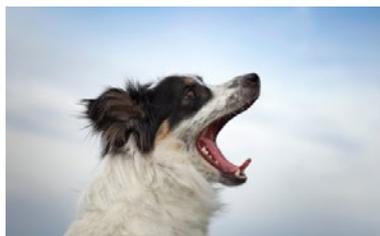
Il se marie à Montoisson le 28-06-1928 avec Augusta Marie Prudence CHATEL, il s'installe dans le village de son épouse, il décède à Crest le 13-07-1952.

La maison des TERRAS est voisine de celle des ROCHE dont l'habitation actuelle a été construite dans les années 1925, l'ancienne étant en ruine.

La ferme TERRAS a été vendue certainement par Jules Antoine TERRAS dans les années 1928 à la famille Margier.



Aboiement des chiens



Plusieurs remarques nous sont parvenues concernant l'aboiement des chiens de jour comme de nuit.

Nous demandons aux propriétaires de prendre les dispositions afin que cela cesse.

En effet, les chiens sont nos amis, mais parfois leur aboiement peut être une nuisance sonore constituant un trouble anormal du voisinage.

Selon l'article R. 1336-5 du Code de la Santé publique, « aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé, qu'une personne en soit elle-même à l'origine ou que ce soit par l'intermédiaire d'une personne, d'une chose dont elle a la garde ou d'un animal placé sous sa responsabilité. »

Peinture, sculpture, dessin, photographie, arts numériques... il y en a pour tous les goûts. Professionnels et amateurs nous font découvrir leurs univers artistiques le temps d'un weekend.

Les 7 et 8 octobre, notre commune vous ouvre les portes de la salle des fêtes, pour accueillir **14 artistes**, de 10h30 à 18h30. (Entrée Gratuite)

Programme détaillé sur : chemindesartistes.valenceromansagglo.fr

Nouveau à Malissard



3A SERVICES

Electricité
Plomberie
Climatisation
Dépannage/Entretien

Pour tous vos travaux d'électricité, de plomberie ou de climatisation (dépannage, entretien)

Adrien VALLA est à votre disposition pour un service de qualité au 06.20.89.23.40.

Adrien Valla

Allée Frédéric mistral
26120 MALISSARD

Tél : 06.20.89.23.40
E-mail : 3aservices.mld@gmail.com

Malissard sans Nuisances

Le collectif des associations va organiser une réunion publique sur les nuisances générées par l'aéroport de Valence Chabeuil, le **13 octobre 2023** à 19h00 à la salle des fêtes de Malissard.

**PARTAGEZ
VOTRE POUVOIR,
DONNEZ
VOTRE SANG !**

La prochaine collecte
du don du sang aura lieu
le vendredi 29 septembre
de 16h30 à 19h00
à la salle des fêtes de Malissard.

Catastrophe naturelle



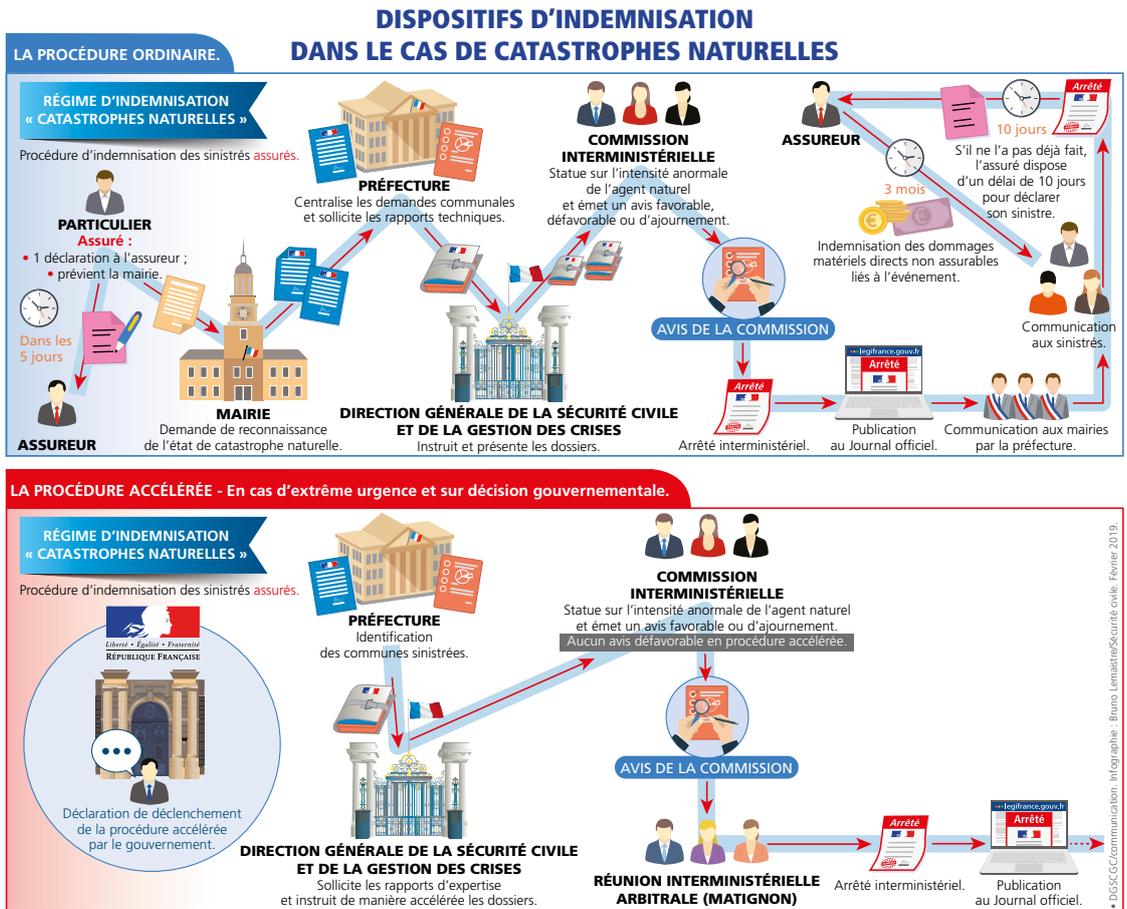
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

FONDS DE SECOURS D'EXTRÊME URGENCE

Complément financier destiné aux victimes « sans ressource et ayant tout perdu » (assurés et non assurés) en cas de catastrophe de grande ampleur.



DIRECTION GÉNÉRALE DE LA SÉCURITÉ CIVILE ET DE LA GESTION DES CRISES



Suite à plusieurs épisodes de sécheresse intervenus depuis quelques années, la Commune de Malissard pourrait solliciter l'administration pour faire reconnaître l'état de catastrophe naturelle.

La reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle c'est quoi ?

La Constitution assure le principe de la solidarité et de l'égalité de tous les citoyens devant les charges résultant de catastrophes naturelles. Ainsi cette reconnaissance permet aux sinistrés d'obtenir une indemnisation pour les biens assurés qui ont été endommagés par un phénomène naturel.

Afin d'enclencher le processus de reconnaissance de catastrophe naturelle auprès de l'Etat, la Commune doit tout d'abord recueillir l'ensemble des demandes des habitants touchés par le sinistre pour pouvoir ensuite constituer un dossier auprès de la préfecture de la Drôme.

C'est pourquoi, avant d'engager la procédure, la Commune de Malissard lance un appel pour recueillir les déclarations des personnes ayant subi ce sinistre.

La demande formulée par la Commune sera ensuite instruite par l'Etat, qui prendra sa décision sur la base de critères géologiques et climatiques.

Comment constituer une demande auprès de la mairie ?

Les habitants concernés doivent transmettre leur déclaration avant le 15/11/2023 à l'adresse postale de la Mairie de Malissard, Place de la Mairie 26120 MALISSARD.

Le dossier doit comprendre les éléments suivants :

- Vos coordonnées : nom et prénom, courriel et adresse postale
- L'adresse du bâtiment sinistré
- La description du sinistre
- La date et l'heure d'apparition et l'évolution du phénomène
- La liste des dommages et des biens endommagés

Il est conseillé d'ajouter des photographies pour appuyer les déclarations

En parallèle, les habitants doivent prendre contact avec leur assureur pour connaître l'ensemble des modalités nécessaires à la prise en charge de leur sinistre.

Pour tous renseignements, contactez la Mairie de Malissard Tel : 04 75 85 22 00

Le CCAS de Malissard
organise sa 1ère bourse au



Vêtements, articles et
matériel de sport
Samedi 09 septembre
de 13h30 à 18h00
à la salle des fêtes
réservation en mairie au
04.75.85.22.00
prix unique :
3€ par exposant



Inscriptions brocante & marché artisanal du dimanche 17 septembre

Les inscriptions auront lieu en mairie
jusqu'au 11 septembre
les lundis de 14h00 à 16h30
& les mercredis et vendredis de 9h00 à 12h00

Tout dossier incomplet ne sera pas pris en compte.

Il devra être constitué de :

- la fiche d'inscription complétée et signée
- la copie de la carte d'identité/passeport
- le Kbis pour les professionnels
- règlement pas chèque à l'ordre du trésor public

3€ le mètre linéaire

Si le véhicule reste sur palace, 6 m obligatoire



Si vous souhaitez être en groupe (amis, famille, voisins,...)
merci de ne présenter qu'une seule inscription
(au risque de ne pas être ensemble)

Toute demande de rajout ne sera pas prise en compte



Malissard

Concours photo

La commission communication
organise un concours photo
ouvert à tous les Malissardois.

Prenez le plus beau cliché
(format vertical)

de notre village afin qu'il paraisse
en couverture de notre futur agenda.

Envoyez votre création à
commission.communication@malissard.fr
avant le 30 septembre 2023

Règlement sur notre site www.malissard.fr
et sur notre page facebook

MA MUTUELLE SANTÉ COMMUNALE



Pour une étude personnalisée, prenez
rendez-vous à la permanence
qui se tiendra en Mairie de Malissard

**Mercredi 20 septembre
et
Lundi 2 octobre 2023**

Permanences sur rendez-vous
en appelant au 06 16 24 92 28



La santé de tous, un bien précieux.
Parce que nous avons tous droit à la santé !



LA CABANE DES P'TITS DOUX



Le bâtiment de l'ancienne crèche, situé 2, allée des trois pommes - 26120 Malissard (derrière la mairie) va accueillir à partir du 04 septembre 2023, une crèche privée nommée « la cabane des p'tits doux ». Elle accueillera de 10 à 12 enfants du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30 pour des accueils réguliers ou occasionnels.

- La gestionnaire : Fanny Chambon - éducatrice spécialisée de formation initiale (et formatrice à temps partiel), assurera la gestion de l'établissement et de l'équipe, ainsi qu'un temps de présence auprès des enfants en tant que référente technique.

- La crèche est composée d'un grand espace en rez-de-chaussée d'environ 170 m², qui comprend un hall d'accueil, une salle d'activité, deux dortoirs, deux

sanitaires, un plan de change, une cuisine et un espace de restauration. Les espaces intérieurs seront modulables afin de proposer aux enfants des activités et temps divers en fonction de leur âge et de leur autonomie.

L'espace extérieur d'une superficie de 380 m² est arboré et ombragé.

- La crèche fournira les repas et goûters, confectionnés par un prestataire extérieur (Terres de cuisine), qui travaille sur circuit court, sur des produits locaux et bio, et qui propose des menus adaptés à chaque tranche d'âge en tenant compte de la diversification alimentaire et des éventuelles problématiques. Les repas seront livrés chaque matin. Les couches seront fournies ainsi que les bouteilles d'eau.

- Projet : accompagner le développement et l'éveil de l'enfant par lui-même/continuité des habitudes parentales - co-construction/activités et apprentissages proposés en adaptation aux envies et capacités de chacun/petit groupe/interventions extérieures /convention avec un référent santé et accueil inclusif.

Contact : lacabanesptitsdoux@gmail.com



L'œil de Cha, Bis repetita

Souvenez-vous il y a deux ans, nous avons fait paraître des articles sur deux de nos photographes Malissardois qui avaient reçu la distinction de « meilleurs portraitistes de France ».

Cette année Charlène Z-SIGMOND a représenté de nouvelles œuvres et a une fois de plus, remporté ce prix, sachant que seuls 30% des 130 participants sont sélectionnés par un jury de meilleurs ouvriers de France (M.O.F) pour obtenir ce prix.

Nous l'avons rencontrée et lui avons posé la question : Pourquoi vous êtes-vous représentée ?

« Déjà, pour me rassurer sur la qualité de mon travail, mais surtout pour connaître l'intéressement du public à ma sensibilité. C'est un métier plein de passions mais également d'émotions, avec des rencontres incroyables et très humaines. Toutes ces photos sont un patrimoine à garder pour nos familles et nos descendants. »

Vous pouvez contacter Charlène au 06 13 12 49 24

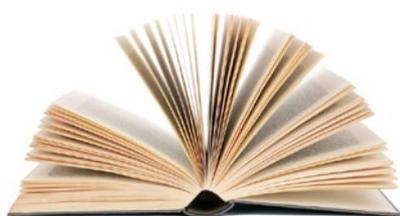
et visiter sa page internet à l'adresse suivante : www.loeildecha.com

LE COIN DES ASSOCIATIONS

Pour une meilleure visibilité, toutes vos informations et événements organisés par vos associations peuvent être diffusés à l'ensemble de la population malissardoise via le panneau lumineux, le site internet, la page Facebook, le logiciel Cytic, et le bulletin municipal.

Pour cela, nous vous invitons à contacter la commission communication à l'adresse suivante :

commission.communication@malissard.fr



Bibliothèque

Comme chaque année, la bibliothèque a accueilli l'exposition des œuvres des élèves de Marie-Jo Briffa. Cette animation a eu beaucoup de succès auprès du public nombreux et intéressé.

A la veille des vacances une opération « réorganisation - tri » des rayonnages, a été réalisée pour offrir à nos lecteurs un accès différent et facilité, aux livres, documents et revues. A ce jour, la signalétique reste à finaliser. En attendant les bénévoles sont à la disposition des lecteurs pour les orienter dans leurs recherches.

La bibliothèque réouvre le 4 septembre à ses horaires habituels, et nous espérons vous y retrouver après le repos des vacances.



Les Œuvres des Artistes



Amicale Boules



Initiation corpo du 07-07-2023

Vendredi 7 juillet 2023 en soirée a eu lieu au boulodrome Willy Margier, une rencontre amicale

Corporative : diverses entreprises, des personnes actives ou retraitées de toutes professions, des lycéens, étudiants pour la plupart novices en matière de boule lyonnaises, encadrés de joueurs confirmés, se sont rencontrés pour disputer une partie de boules.

Un petit repas préparé par Jean Pierre Sagnard, Michel Deloche et Christian Joubert, cuisiniers maison, a été servi aux participants afin de clôturer cette journée dans la bonne humeur et la convivialité. Certains ont pris goût à cette pratique, après s'être restauré. Ils ont rejoué jusqu'à tard dans la nuit.

Le président Laurent Brégier a donné rendez-vous à tous les participants l'année prochain, afin de renouveler cette expérience dont le but est de faire découvrir la boule lyonnaise.

Malidon

Malissard



Certains l'ont déjà remarqué, nous avons changé les étiquettes de nos pots de confiture ainsi que le prix de vente (de 2€50 à 2€80) en raison de la hausse du prix du gaz, de l'électricité et du sucre. Cette saison nous avons 2 nouvelles confitures : melon et cassis.

Le prix reste inchangé pour les confitures de marron, de framboise, de groseille et de myrtille à 4€00 (selon disponibilité). Réservations au : 06.87.28.91.66.

Nous avons aussi à votre disposition de l'ail en filet de 1kg (1er choix 5€, 2ème choix 3€) des filets d'oignons de 2,5kg (2€) des herbes de Provence en sachet de 50g et 150g (5€), et toujours nos cartons de vin rouge "Vieille Vigne" de 6+1btl gratuite (42€). Réservation au 06.22.54.91.82.

Nous vous rappelons les dates du **TELETHON 2023**, qui aura lieu **les 9 et 10 décembre**. Réservez dès à présent votre soirée du 9 décembre : soupe à l'oignon, omelette, fromage et dessert vous seront servis. La soirée sera animée par YOUNBICHA et ses YOUNBICHA GIRL, qui reprendront les grands succès de Claude FRANCOIS.

M'Danse alissard

Une nouvelle association à Malissard !!

Le mot de Carole Régné chorégraphe : danseuse de jazz formée également en technique de danse classique et contemporaine, ma danse se veut, à l'image de mes expériences et de mes formations. Intermittente du spectacle, j'ai aussi eu la chance de travailler auprès de compagnies contemporaines, cabarets, revues, orchestre mais également au sein de la troupe de Dani Lary pendant 10 ans. J'ai participé à de nombreux plateaux télé notamment le plus grand cabaret du monde, mais aussi des scènes prestigieuses le Grand Rex, l'Olympia, le stade de France ... mais également en tournées françaises, européennes et mondiales.

Mon expérience dans le milieu du spectacle me donne envie d'aller plus loin et c'est ainsi qu'avec seulement 3 élèves au départ, nous nous lançons dans les concours de danse.

Ce sera la première origine de M'DANSE !

Aujourd'hui, nous sommes une troupe d'une trentaine de danseurs et chaque année nous remportons nombreux prix à divers concours régionaux et nationaux.

Suite à nos participations aux concours, un groupe scène a été créé en 2017 et a commencé à se produire pour les secrets de Noël (voir photo du tout premier groupe), la fête de la musique et de nombreux autres événements.

Depuis, les expériences se sont enrichies, le groupe scène s'est doublé puis nous avons décidé de lui donner un nom afin d'être plus "professionnel".

Mais que veut dire M'DANSE ?

M comme aime du verbe aimer, et puis M comme Malissard bien sûr ! C'est donc tout naturellement que M'DANSE a été choisi pour présenter nos Malissardois.

Nos diverses performances

Au fil des années, nos danseurs ont continué les concours bien sûr mais également de se produire aux secrets de Noël et à la fête de la musique.

Mais très vite, il y a eu :

- l'animation du plus grand marché de Noël de la Drôme à Alixan,
- la sélection pour la fête de la musique à Valence,
- la première partie de Dani Lary aux ateliers magiques,
- le tournage d'un clip : Bella Mia avec Gianni Lorenti,
<https://www.youtube.com/watch?v=5cH7HUPKodk>
- la tournée des 40 ans Radio France Bleue avec Gianni Lorenti.

Tu as envie de faire partie d'une troupe et de la grande aventure M'DANSE ?

N'hésite pas à nous contacter et à nous rejoindre

Pour nous écrire : mdanse.malissard@gmail.com

Carole : 06 60 82 59 58

Fabienne : 06 08 69 58 32

Anaïs : 06 03 27 42 19

Pour nous suivre sur Facebook : Malissard Danse et sur Instagram : malissard_danse



Club Pédestre

Dernière sortie en car, le mardi 27 juin 2023, (54 randonneurs) à Gresse-en-Vercors pour trouver la fraîcheur à 1200m d'altitude.

Après un petit déjeuner offert par le club (café, thé, chocolat, viennoiseries...) pris à l'hôtel-restaurant « le Chalet » au centre du village de Gresse, deux groupes de randonneurs ont pu emprunter différents chemins marqués au début par un TAG « tête de loup » sur une réserve d'eau., puis des chemins herbeux non dégagés pourtant balisés « vert et jaune » par le Parc, qui montent et descendent jusqu'au lieu-dit « Le Chaumeil » à 1136m.

Après le pique-nique, de longues et douces descentes jusqu'au « Petits Deux » 1222m. le retour se fait par le sentier de découverte le long du ruisseau de la Daraze jusqu'à Serre Monet pour retrouver le chemin du matin.

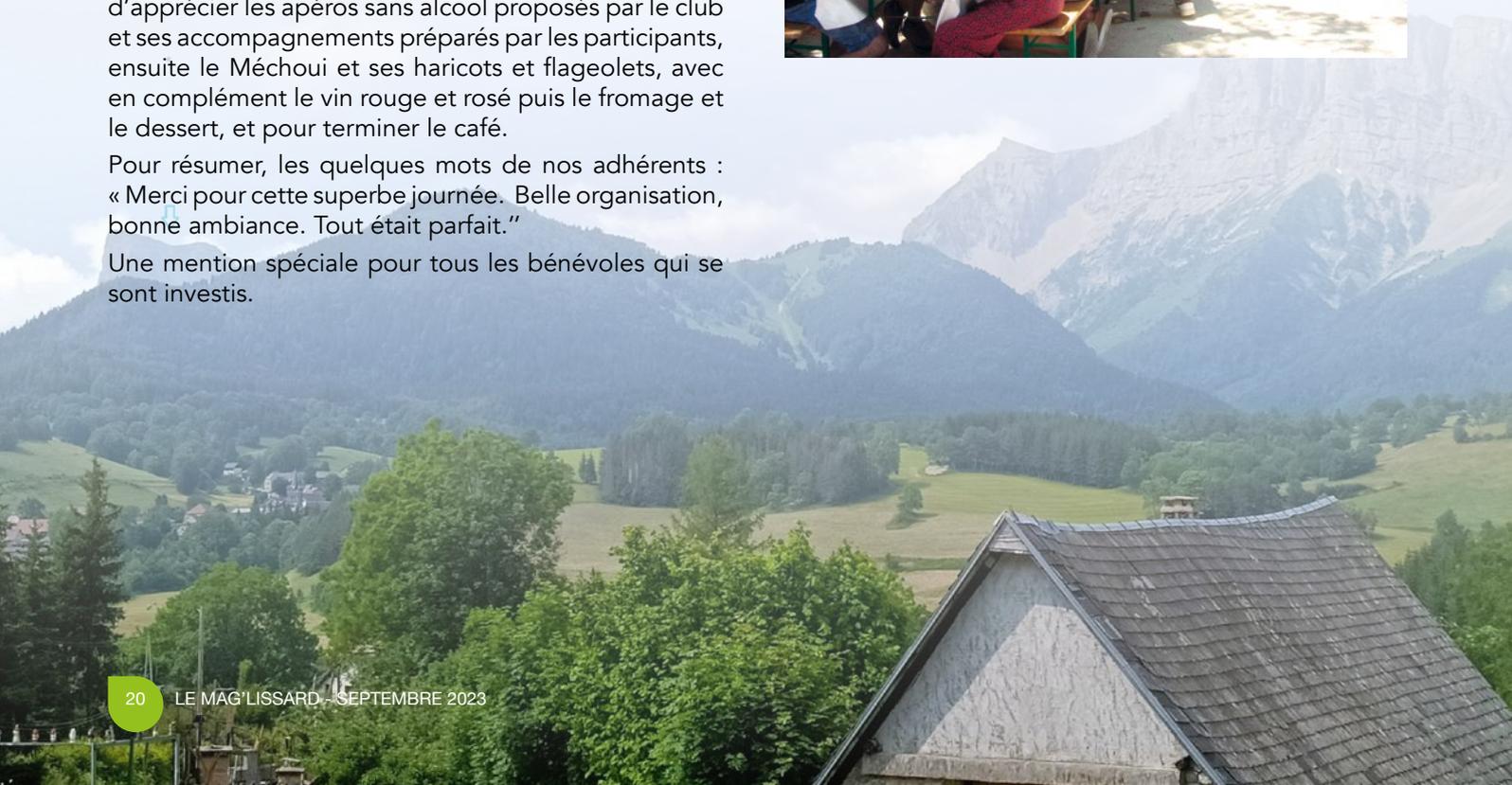
De jolies randonnées dans un paysage magnifique. Tout au long de la journée, les vues s'ouvrent sur le Mont Aiguille et sur le Grand Veymont à 2341m, sur ses falaises imposantes appelées « Dolomites Françaises » qui donnent l'impression d'être en « haute montagne ».

Comment clôturer la saison des randonnées 2022-2023 en réunissant les adhérents du Club ?

Pour essayer de répondre à ce souhait, un méchoui a été organisé dans la cour du local des anciens, Rue du Lavoir, le mardi 4 juillet 2023. De nombreux bénévoles se sont dévoués pour préparer cette superbe journée. La mise en place a débuté dès 7 heures du matin avec pour impératif l'allumage du barbecue afin d'obtenir une braise qui a permis de cuire les cuisseaux d'agneau, puis la mise en place des tables et chaises sous des barnums pour nous protéger du soleil... Cette organisation a permis à la centaine de participants d'apprécier les apéros sans alcool proposés par le club et ses accompagnements préparés par les participants, ensuite le Méchoui et ses haricots et flageolets, avec en complément le vin rouge et rosé puis le fromage et le dessert, et pour terminer le café.

Pour résumer, les quelques mots de nos adhérents : « Merci pour cette superbe journée. Belle organisation, bonne ambiance. Tout était parfait. »

Une mention spéciale pour tous les bénévoles qui se sont investis.





MONTELEGER

22 septembre 20h salle des fêtes
Soirée belote

23 septembre 13h30 place de l'ancien moulin
Concours de pétanque
 en doublettes constituées

24 septembre 8h-17h domaine de Lorient
Activités
sportives, festives, musicales



Réalisation : Jogo.

Ne pas jeter sur la voie publique

RETROUVEZ-NOUS SUR :  FACEBOOK / VIRADE MONTELEGER
 - NOTRE PAGE DU SITE VIRADES.ORG



Drôme





SPORTS & LOISIRS

MALISSARD

CLAP DE FIN !

La fin de saison a été riche en événements et la nouvelle promet d'être active.

Tout d'abord, le 17 juin dernier, plus de 600 spectateurs sont venus admirer le gala de danse aux ateliers magiques de Dani Lary à Barbières. Petits et grands ont présenté le travail accompli tout au long de l'année avec leur professeur Carole, pour le Modern'jazz, et Julie pour le Street jazz.

La centaine de danseurs a d'ores et déjà donné rendez-vous au public pour le 15 juin 2024.



Ensuite, les adhérents étaient conviés à l'assemblée générale de notre association, le 27 juin 2023. La présidente a ouvert la séance avec un discours mettant en avant le plaisir, le respect et la bienveillance qui doivent être les maîtres-mots dans chacune des activités proposées par l'association. Le bilan financier et moral a été présenté par la trésorière.



Certains membres du Conseil d'Administration étaient sortants, ceux qui souhaitent renouveler leur mandat ont tous été élus à l'unanimité des membres présents. C'est ensuite au tour du bureau exécutif d'être constitué, celui-ci a été élu à l'unanimité :

- M^{me} Christine SANIAL Présidente
- M^{me} Nathalie DELAUME Vice- Présidente
- M^{me} Céline DUVIVIER Trésorière
- M^{me} Sylvie PAGES Secrétaire
- M^{me} Caroline GIGUET-LEGER Co-secrétaire

La soirée s'est terminée autour du verre de l'amitié.



L'atelier théâtre a clôturé les festivités du mois de juin. Les apprentis comédiens, de cette toute nouvelle activité, ont surmonté le trac et sont montés sur scène pour présenter la pièce « Ça va ? ». Ils ont été rejoints en seconde partie par la troupe Le Théâtre pas sage et leurs «Scènes de vie conjugale». Le public a été enthousiaste ! Philippe et ses élèves ont hâte se retrouver à la rentrée pour de nouveaux projets et, espèrent voir leur groupe s'étoffer.

SAISON 2023/2024

Tout comme pour la rentrée scolaire, la cloche de la rentrée sportive a également sonné. Le planning est disponible sur notre site Internet. Vous retrouverez vos activités habituelles, mais aussi des nouveautés ou des adaptations.

Le Dessin enfant fait son apparition le vendredi de 17h à 18h30. Cette activité s'adresse aux jeunes de 8 à 15 ans souhaitant apprendre ou améliorer les techniques du dessin.



En Modern'Jazz, les cours du vendredi deviennent des cours de perfectionnement. Ils sont destinés aux danseurs ayant déjà acquis les bases du Modern'jazz, désireux d'approfondir leurs connaissances techniques et progresser encore plus vite. L'inscription à ce cours est conditionnée par la participation à un autre cours de jazz du mardi.

Autre nouveauté réclamée par les adhérent(e)s et très attendue, le **Cardio fitness**. Rendez-vous tous les jeudis à la salle Sarat avec Baptiste de 20h à 21h. Exceptionnellement, ce cours ne débutera qu'à partir du 21 septembre.



N'oubliez pas les autres activités, telles que le **Multisport**, la **Couture**, les **Claquettes** ou encore l'**APA** (Activité Physique Adaptée).

Vous ne savez pas quelle activité choisir ? Aucune inquiétude....

Vous pouvez faire **une semaine d'essai** du 11 au 15 septembre.

Les **formulaires d'inscription** sont disponibles sur notre site internet. Vous pouvez les déposer dans la boîte aux lettres de Sports et Loisirs située sous le porche de l'ECA.

Le site : <https://asmlalissard.wixsite.com/sportsetloisirs>

Mail : associationsportsetloisirs26@gmail.com

Tel : 06 70 20 17 71

LES NEURONES EN DEUIL

Début juillet nous avons appris la disparition de Francis VACQUIER animateur de sports et loisirs pour l'activité "Neurones en fêtes". J'ai eu la chance et l'honneur de le connaître. C'était un homme formidable qui avait toujours un mot gentil pour chacun d'entre nous et qui savait redonner le sourire. Homme qui aimait les lettres, l'histoire, la géographie, les arts et savait jouer avec les mots.

Je suis très fière d'avoir croisé son chemin. Sa présence laissera un grand vide, mais ses souvenirs et son héritage resteront gravés dans nos cœurs.

RIP Francis.



Programme Saint-Maurice

Vendredi 15 septembre



Projection du film
"Belle et Sébastien 3"
sur grand écran

Place Colette Bès dès 20h30. tarif : 2 € par personne

Samedi 16 septembre

Rendez-vous pour le courseton
à 9h30 sur le parvis de l'église

Dimanche 17 septembre

Brocante et marché artisanal dès 7h00
Batucada et gonfleur de ballons

Lundi 18 septembre

Concours de boules lyonnaises &
défarde au boulodrome

Inscriptions avant le 13/09 au
06.31.33.40.43 ou sur
abmalissarde@orange.fr

Fête foraine tout le weekend